



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main sur demain

Prévoyance

# Demande de prestations CCN des Entreprises de prévention et sécurité (Brochure n° 3196)

## Arrêt de travail – Mensualisation et / ou Incapacité de travail

Pour toute question concernant la constitution de ce dossier, appelez-nous au :  
0 972 672 222 (appel non surtaxé)

Retour du document : AG2R LA MONDIALE – TSA 37001 – 59071 ROUBAIX CEDEX 1

### Entreprise

Nom et adresse de l'employeur : \_\_\_\_\_

N° de SIRET : \_\_\_\_\_

N° de contrat Prévoyance : \_\_\_\_\_ P

Personne à contacter : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse de l'employeur) : \_\_\_\_\_

### Salarié concerné par la déclaration

Monsieur  Madame

Nom d'usage : \_\_\_\_\_

Nom de naissance : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

N° de Sécurité sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

### Catégorie d'emploi

Non Cadre <sup>(1)</sup> \*  Agent de maîtrise\*  Cadre <sup>(2)</sup> \*

(1) On entend par « non cadre » : l'ensemble du personnel agents de maîtrise, agents d'exploitation, employés administratifs et techniciens tels que définis à l'annexe 2 relative à la classification des postes d'emploi de la CCN des Entreprises de prévention et de sécurité du 15 février 1985.

(2) On entend par « cadre » : l'ensemble du personnel cadres et ingénieurs tels que définis à l'annexe 2 relative à la classification des postes d'emploi de la CCN des Entreprises de prévention et de sécurité du 15 février 1985.

\* Précisez la catégorie :  Apprenti  Ouvrier  Employé

Agent de maîtrise non article 36  Agent de maîtrise article 36

VRP  VRP Cotisant à l'IR-VRP

S'agit-il d'une personne effectuant moins de 150 heures par trimestre ?  OUI  NON

Date d'entrée dans l'entreprise : \_\_\_\_\_

Date d'ancienneté : \_\_\_\_\_

Le salarié justifie d'une ancienneté continue ou discontinue de 6 mois dans la profession au cours des 12 mois précédant l'arrêt de travail :  OUI <sup>(3)</sup>  NON

(3) Si oui, merci de bien vouloir nous joindre une copie du (ou des) certificat(s) de travail.

Le salarié a-t-il plusieurs employeurs ?  OUI  NON

En cas de rupture du contrat de travail :

– Date de sortie : \_\_\_\_\_

– Motif : \_\_\_\_\_

### Arrêt de travail

Date du 1<sup>er</sup> jour de l'arrêt de travail : \_\_\_\_\_

### Type d'arrêt de travail

Nouvel arrêt  Prolongation d'un arrêt  Rechute

Si rechute, date d'arrêt de travail initial : \_\_\_\_\_

ALD :  OUI  NON

### Motif de l'arrêt de travail

Maladie / Accident de la vie privée

Accident du travail / Maladie professionnelle

Maternité

Accident de trajet

Avec hospitalisation  Sans hospitalisation

Date éventuelle de reprise totale du travail : \_\_\_\_\_

Date éventuelle de reprise du travail en mi-temps thérapeutique : \_\_\_\_\_

S'agit-il du premier arrêt de l'année en cours ?  OUI  NON

Au cours des 12 derniers mois ?  OUI  NON

Si NON, périodes d'arrêt antérieures :

Du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Nature de l'arrêt\* : \_\_\_\_\_

Du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Nature de l'arrêt\* : \_\_\_\_\_

Du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Nature de l'arrêt\* : \_\_\_\_\_

\* Veuillez préciser dans « nature » :

– AM pour maladie ou accident de la vie privée

– AT/MP pour accident de travail, maladie professionnelle ou accident du trajet

Cet arrêt est-il indemnisé par la Sécurité sociale ?  OUI  NON

Cet arrêt de travail a-t-il fait l'objet d'un maintien de

salaires ?  OUI  NON

Si OUI, date fin de maintien de salaire : \_\_\_\_\_

### Recours contre tiers

Si l'arrêt de travail est consécutif à un accident :

– A-t-il été causé par un tiers ?  OUI  NON

– Si OUI, indiquez le nom et adresse du tiers et de sa compagnie d'assurance et le numéro de dossier auprès de celle-ci (si connu) : \_\_\_\_\_

**Protection des données à caractère personnel :** Vos données à caractère personnel sont collectées et traitées par votre organisme d'assurance, membre de AG2R LA MONDIALE, dans le cadre de la gestion des garanties dont vous bénéficiez et de l'exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur, dont la lutte antiblanchiment, ou l'analyse de vos données, dans le cadre des obligations de conseil nous incombant. Dans le cadre de ces traitements, vos données sont transmises aux services en relation avec vous et vos ayants droit, aux membres de AG2R LA MONDIALE, le cas échéant à ses sous-traitants et à ses partenaires qui interviennent dans la réalisation des finalités énoncées et, enfin, aux administrations et autorités publiques concernées. Les informations collectées sont nécessaires à la gestion des garanties et services prévus au contrat, nous ne serions pas en mesure de les mettre en œuvre si ces informations sont mal renseignées. Vous pouvez demander l'accès aux données vous concernant et leur rectification. Vous disposez, sous certaines conditions, d'un droit à l'effacement et à la portabilité de ces données, ainsi que de la possibilité d'obtenir la limitation de leur traitement. Vous avez également la faculté de définir des directives relatives au sort de vos données à

caractère personnel après votre décès. Vous disposez, en outre, du droit de vous opposer au traitement de vos données conformément aux dispositions légales et réglementaires, et notamment à leur utilisation à des fins de prospection commerciale. Ces droits peuvent être exercés en adressant un courrier accompagné d'un justificatif d'identité à AG2R LA MONDIALE, à l'attention du Délégué à la protection des données, 154 rue Anatole France, 92599 LEVALLOIS-PERRET CEDEX ou par courriel à [informatique.libertes@ag2rmondiale.fr](mailto:informatique.libertes@ag2rmondiale.fr). Nous apportons la plus grande attention aux données personnelles, néanmoins s'ils considèrent que le traitement des données les concernant constitue une atteinte à leurs droits, les bénéficiaires disposent de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>. Pour en savoir plus sur notre politique de protection des données personnelles : <https://www.ag2rmondiale.fr/protection-des-donnees-personnelles>

## Éléments de calculs

Veillez remplir obligatoirement la grille des salaires figurant ci-dessous :

Mois	Salaire brut	Salaire brut reconstitué (si absence maladie ou accident du travail)	Motifs de reconstitution
Salaire du mois N au cours duquel est survenu l'arrêt	€	€	
Salaire du mois N - 1 (Mois précédant l'arrêt)	€	€	
Salaire du mois N - 2	€	€	
Salaire du mois N - 3	€	€	
Salaire du mois N - 4	€	€	
Salaire du mois N - 5	€	€	
Salaire du mois N - 6	€	€	
Salaire du mois N - 7	€	€	
Salaire du mois N - 8	€	€	
Salaire du mois N - 9	€	€	
Salaire du mois N - 10	€	€	
Salaire du mois N - 11	€	€	
Salaire du mois N - 12	€	€	
<b>Total</b>	<b>€</b>	<b>€</b>	

### Salaire de référence

Salaire mensuel moyen brut calculé sur les 12 derniers mois limité à la tranche B.

## Justificatifs à produire selon la situation

### Dans tous les cas

- Relevé d'identité bancaire (RIB) de l'entreprise lors de la 1<sup>re</sup> demande ou en cas de modifications de données bancaires.

### Si le salarié ne relève pas du régime général de la Sécurité sociale

- Copie de la totalité des décomptes de paiement des indemnités journalières versées par le régime de base depuis le début de l'arrêt de travail.

### En cas de rechute

- Copie de l'arrêt de travail attestant que le nouvel arrêt est bien en lien avec une pathologie ayant déjà donné lieu à un arrêt de travail initial, avec précision de la date de cet arrêt initial.

### En cas de reprise à mi-temps thérapeutique

- Attestation de salaire de la Sécurité sociale et copie des décomptes correspondant à la période du mi-temps.

### En cas d'hospitalisation

- Bulletin d'hospitalisation ou de situation indiquant les dates d'entrée et de sortie.

### Si votre contrat prévoit des majorations pour conjoint ou enfants à charge

- Copie du dernier avis d'imposition du salarié.
- Copie du livret de famille à jour de toutes ses mentions marginales.
- Photocopies de l'attestation jointe à votre carte Vitale et celle de chaque enfant à charge, assuré social en son nom propre.
- Certificat(s) de scolarité ou d'apprentissage entre 16 et 20 ans ou copie de l'attestation de suivi d'études supérieures.

### En cas de rupture du contrat de travail

- Copie de la pièce d'identité du salarié.
- Copie du certificat de travail et relevé d'identité bancaire du salarié.

### Rappel

Suite à l'examen du dossier, des pièces complémentaires pourront vous être demandées.

L'employeur soussigné, certifie l'exactitude des renseignements portés sur cette déclaration.

Fait à : \_\_\_\_\_

Date

Cachet ou signature obligatoire de l'employeur